Réaliser son autodiagnostic QAI (tous les 4 ans)

L'autodiagnostic QAI est une obligation réglementaire tous les 4 ans pour les établissements recevant du public (ERP). Il regroupe 4 grilles d'évaluation que vous remplissez vous-même dans votre espace client, et génère un rapport PDF téléchargeable.

Pourquoi c'est important : la réglementation française (décret n° 2011-1727 et suivants) impose cet autodiagnostic pour les ERP de catégories 1 à 5. Le non-respect expose à une mise en demeure préfectorale.

1. Accéder à l'autodiagnostic

- ? Connectez-vous à votre espace client sur www.aqy.fr.
- ? Dans le menu latéral, section AirConform QAI, cliquez sur Autodiagnostic.
- ? La page portal/airkit-autodiagnostic.php s'affiche avec la liste de vos autodiagnostics passés et la date de la prochaine échéance.

2. Créer un nouvel autodiagnostic

- ? Cliquez sur Démarrer un autodiagnostic.
- ? Les 4 grilles s'affichent successivement : ? Grille 1 : État du bâtiment et ventilation générale ? Grille 2 : Sources de pollution intérieure ? Grille 3 : Comportements des occupants ? Grille 4 : Dispositifs de surveillance (capteurs, protocoles)
- ? Pour chaque question, sélectionnez Oui / Partiel / Non / Non applicable.
- ? Cliquez sur Enregistrer cette grille avant de passer à la suivante. Vos réponses sont sauvegardées à chaque étape.

3. Comprendre les scores

Réponse | Points Oui | 1 point Partiel | 0,5 point Non | 0 point Non applicable | Exclu du calcul

Un score global et un score par grille sont calculés automatiquement. Le score global est affiché sous forme de pourcentage, avec un commentaire de conclusion automatique.

4. Télécharger le rapport PDF

- ? Une fois les 4 grilles complétées, cliquez sur Générer le rapport PDF.
- ? Le PDF est généré instantanément et contient : la date d'autodiagnostic, les réponses par grille, les scores, la conclusion et la prochaine échéance (+4 ans).
- ? Conservez ce document : il peut vous être demandé par les autorités de contrôle.

Note : le rapport porte la référence AUTO-AAAA-NNNN. La prochaine échéance est automatiquement calculée à 4 ans de la date de complétion.

5. Questions fréquentes

- ? Puis-je compléter le questionnaire en plusieurs fois ? Oui, vos réponses sont sauvegardées à chaque grille.

? Qui doit signer le document ? Le PDF ne contient pas de bloc signature électronique. Vous pouvez l'imprimer et le faire signer par le responsable de l'établissement.

? Aquatycia vérifie-t-elle mes réponses ? Non, l'autodiagnostic est une démarche déclarative. Aquatycia peut vous accompagner sur demande (contactez le 01 77 75 54 00).